

## Synthèse du rapport d'activité 2005 du Samusocial de l'île de Cayenne

### *2005 : Stabilisation de l'activité*

L'année 2005 a été celle de la structuration du dispositif Samusocial de l'île de Cayenne, dont les activités ont débuté en 2004. Le rapport d'activité 2005 de l'association rend compte des différentes missions mises en place, depuis la maraude jusqu'à l'hébergement. Il met en avant les progrès quantitatifs et qualitatifs réalisés par le dispositif en terme de lutte contre la grande exclusion, en soulignant toutefois les limites de son action et les moyens supplémentaires nécessaires. Il évoque enfin le projet de mettre en place une structure d'accueil de jour et de nuit proposant un hébergement temporaire d'urgence.

L'année 2005 a donc vu la **consolidation et l'amélioration des axes principaux d'intervention** du Samusocial de l'île de Cayenne, à savoir **la maraude, la coopération avec les institutions et structures relais de réinsertion**, ainsi que **le recueil de données**. Ces trois axes s'articulent autour de la maraude, car c'est de ce premier contact médico-psycho-social mobile que découle la chaîne d'action de lutte contre la grande exclusion. Il détermine notamment l'orientation et la prise en charge ultérieure du public bénéficiaire. C'est pourquoi cette première approche mobilise une grande partie des moyens du Samusocial, et notamment les moyens humains.

### *Un public spécifique*

**146 maraudes médico-psycho-sociales** ont été effectuées en 2005, permettant **un échange avec 385 personnes différentes**, soit **290 de plus qu'en 2004**. Cela représente en moyenne 29 personnes par maraude. **180 soins médicaux** ont été prodigués : les personnes présentant des pathologies chroniques ont été suivies, et certaines ont été orientées vers les hôpitaux lorsque leur état l'exigeait. Ce rôle d'alerte et de veille sanitaire va de pair avec un accompagnement social des personnes vulnérables : les équipes mobiles ont effectué **210 entretiens sociaux**, à partir desquels les besoins mais aussi les attentes des personnes rencontrées sont évalués, donnant lieu à une orientation de la personne vers des structures relais adaptées. Ces entretiens sont délicats car il s'agit de bien comprendre la problématique de la personne et de déterminer ce qui relève de la demande réelle et la demande fantasmée.

Ces tournées, qui se sont étendues géographiquement depuis 2004, permettent de cerner plus précisément les visages de la grande exclusion sur l'île de Cayenne, plus principalement dans le centre de la ville où se concentrent les sans-abris. Le recueil et l'analyse des données indiquent qu'il s'agit d'une population à majorité masculine, **83% des personnes rencontrées étant des hommes**. Cependant, les femmes à la rue étant plus vulnérables, elles ont tendance à se cacher davantage, ce qui les rend moins visibles pour les équipes du Samusocial. Il s'agit ensuite d'une population constituée par une grande partie d'étrangers, puisque **55% sont de nationalité extra-européenne**, ce qui suggère que l'exclusion initialement administrative (difficulté d'accès à un titre de séjour) peut conduire à l'exclusion économique, puis sociale.

On peut enfin esquisser une catégorisation de la population sans abri de l'île de Cayenne en **deux groupes** : d'une part un « **noyau dur** » estimé à une cinquantaine de personnes, qui se trouvent en **stade final du processus d'exclusion sociale** et qui concentrent des problématiques complexes, notamment troubles psychiatriques, toxicomanie, rupture familiale et longue errance ; et d'autre part un « **noyau flexible** » de personnes qui ne sont pas

– encore – dans une situation de très grande exclusion, alternant vie à la rue et vie en logement précaire.

***Les objectifs pour 2006 : renforcer les équipes mobiles et lancer un centre d'hébergement d'urgence***

L'approche de l'Equipe Mobile d'Aide (EMA ) du Samusocial de l'Ile de Cayenne doit être adaptée à chacun de ces groupes. Alors que le premier nécessite un travail de fond et de longue haleine avec l'objectif de susciter une demande de resocialisation, le second a surtout besoin d'une aide plus ponctuelle et immédiate. Ce constat, qui doit être affiné grâce à une optimisation du recueil de données, met en évidence plusieurs nécessités :

- **le renforcement des moyens des maraudes pour pouvoir accompagner les plus désocialisés**, qui constituent le groupe cible du Samusocial, tout en restant présent pour les autres sans-abris. La forte augmentation du nombre de personnes rencontrées et suivies depuis 2004, même si elle devrait ralentir à l'avenir puisqu'elle correspond en partie à la phase de mise en place des maraudes, justifie cette nécessité. L'intensification du nombre et de la fréquence des maraudes, grâce au recrutement d'une deuxième EMA, devrait permettre d'optimiser l'aide en faveur des démunis. Elle permettra également d'étendre l'action du Samusocial à la commune de Matoury, où 24 maraudes expérimentales ont déjà été effectuées en coopération avec le service d'action sociale de la Mairie de la ville. Enfin, le réseau existant et les contacts avec les professionnels des autres structures médico-sociales en seraient renforcés.

- **l'optimisation du recueil et de l'analyse de données de terrain** afin de dresser un état des lieux approfondi de la grande exclusion à Cayenne, ce qui serait facilité par la création d'une deuxième EMA, mais aussi par la dotation de moyens supplémentaires en termes analytiques. La mise en place d'un Observatoire de la grande exclusion à l'initiative du Samusocial de l'Ile de Cayenne constitue un signe encourageant.

***Projet de mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence***

Par ailleurs, face à l'absence de dispositifs permettant d'héberger temporairement les personnes en situation d'urgence sociale, le Samusocial de l'Ile de Cayenne travaille à un projet de centre d'hébergement d'urgence.

Il viendra compléter un **dispositif dit « nuitées »**, mis en place par la Direction de la Santé et du Développement Social en 2005, qui vise des personnes en grande précarité mais non désaffiliées socialement. La gestion administrative et financière en est assurée par le Samusocial qui envisage de le poursuivre en 2006 bien qu'il ne s'adresse pas au groupe cible des exclus en rupture sociale totale. En effet, cette action joue un rôle utile de prévention dans le processus de grande précarisation. Ce dispositif offre en urgence des possibilités d'hébergement en appartement, et accueille, pour une durée de 8 jours, toute personne ou famille en rupture temporaire de logement. **105 personnes ont été hébergées dans ce cadre en 2005**, dont 18 enfants, ce qui représente 48 « séjours hébergements ».

Le **projet de centre d'hébergement** en est à sa phase de conception et de mobilisation, et s'adressera spécifiquement aux **personnes en situation de grande exclusion**, soit le « noyau dur » des personnes rencontrées en maraude. C'est pourquoi l'accueil sera simple, souple et flexible, avec des objectifs de mise à l'abri et de resocialisation. Le centre disposera d'une capacité de 26 places mixtes réparties dans 13 chambres doubles. En matinée, la présence d'une équipe médico-sociale permettra le suivi des personnes dans leurs démarches administratives et de soin. L'association vise **une ouverture à l'été 2007**.